



A Guéret, le 25/06/2026

Madame la rectrice,

Nous sommes alertées par de nombreuses lauréates et lauréats du CRPE 2026 qui s'inquiètent, à juste titre, de n'avoir toujours pas reçu leur affectation départementale. Ces affectations devaient être envoyées le lundi 22 juin, délai qui nous semblait déjà bien trop tardif pour que chaque futur·e stagiaire puisse obtenir son affectation, prendre contact avec leur(s) nouvelle(s) équipe(s) et s'organiser, notamment pour participer au séminaire d'accueil prévu par vos services.

A ce jour, ils et elles n'ont toujours rien reçu si ce n'est le programme du séminaire ! Ils et elles attendent depuis plusieurs jours voire plusieurs semaines des nouvelles du rectorat sans qu'aucune information relative à leur affectation ne leur soit donnée.

Pour la FSU-SNUipp, cette situation est inacceptable ! C'est un grave manque de respect pour ces personnels qui rentrent dans le métier : l'absence de connaissance d'affectations pose d'évidentes difficultés en terme d'organisation.

Certains d'entre eux vous ont écrit, en nous mettant en copie, pour vous faire part de l'impact que cette information tardive a tant sur leur organisation personnelle que professionnelle :

- certains d'entre eux sont parents et devront trouver un moyen de garde pour leur(s) enfant(s) au dernier moment,
- d'autres n'habitent pas dans la région et doivent prévoir leur venue (transports, hébergement...),
- d'autres encore sont salarié·es ou agent·es de la Fonction Publique (contractuel·les ou titulaire) et doivent prévenir de leur absence auprès de leur employeur.

Sans savoir dans quel département ils et elles sont affecté·es, toute cette anticipation indispensable est rendue impossible. Nos collègues sont mis en difficulté. Leur mécontentement, que nous partageons, est légitime.

Ces dysfonctionnements risquent par ailleurs d'impacter leur présence au séminaire qui débutera lundi 29 juin dans les trois départements de l'académie.

De plus, nos nouveaux collègues s'inquiètent du risque de ne pas pouvoir prendre contact avec leur(s) école(s) d'affectation et donc avec l'équipe y travaillant déjà, avant les congés d'été. Ils et elles ne peuvent pas commencer à se projeter pour la rentrée, et ne peuvent rien organiser (quels niveaux de classe, commandes, projets...).

Enfin, ce retard d'affectation a également un impact fort pour les personnels déjà en poste dans les écoles, notamment celles où les postes 100% ont été bloqués, qui attendent impatiemment de connaître leur futur·e collègue pour pouvoir, en équipe complète, anticiper la fin

d'année ainsi que la rentrée scolaire prochaine. Les personnels des écoles n'ont rien à répondre aux parents d'élèves qui les sollicitent et s'inquiètent pour leur(s) enfant(s) à la rentrée prochaine.

Madame la Rectrice, vous n'êtes pas sans savoir qu'une rentrée, ça se prépare. L'absence d'affectation impacte ainsi tant les lauréats et lauréates que les équipes en place et in fine le Service Public d'Education Nationale, les élèves et leur réussite.

La FSU-SNUipp est consternée par la manière dont sont traitées les affectations des lauréats et lauréates du CRPE. Cette situation entraîne du stress et du mécontentement chez ces personnels. Cette situation les confronte, dès leur début de carrière au sein de l'Education Nationale, à une piètre image de notre Ministère.

Nous vous demandons, Madame la rectrice, de bien vouloir faire le nécessaire afin que tous les lauréats et toutes les lauréates reçoivent leur affectation départementale le plus rapidement aujourd'hui avec la liste de postes afférente à leur quotité retenue de travail en classe à la rentrée prochaine.

Vous remerciant par avance, Madame la rectrice, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Les représentantes des trois sections de la FSU-SNUipp de l'académie de Limoges